

Voici comment faire la première fois à compter du 7 juillet 2017

Étape 1

Sur Internet, aller sur le site :
<http://portail.cshc.qc.ca>

Étape 2

S'identifier : inscrire ton adresse courriel de la CSHC
Mot de passe : inscrire le mot de passe que tu utilises pour avoir accès au réseau de l'école
Connexion : Cliquer

Étape 3

Courriel : ton courriel est inscrit par défaut
Code d'utilisateur : inscrire ton numéro de fiche
Mot de passe : inscrire le mot de passe que tu utilises pour avoir accès au réseau de l'école
Connexion : Cliquer

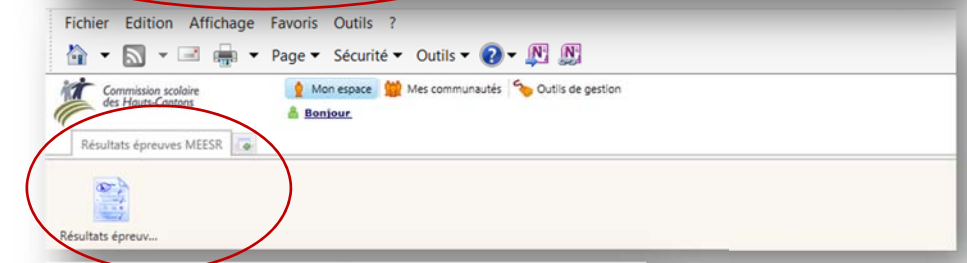
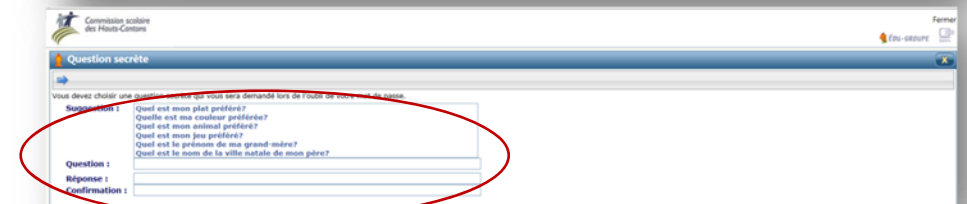
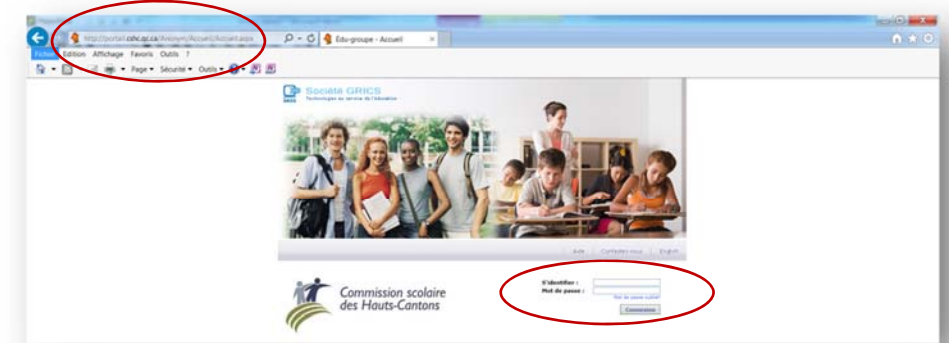
Étape 4

Suggestion : choisir une question secrète qui sera demandée lors d'oubli de ton mot de passe
Question : la question s'inscrit suite à ton choix
Réponse : inscrire ta réponse à la question
Confirmation : inscrire à nouveau ta réponse

Étape 5

Dans la page **Résultats épreuves MEES**, clique sur l'icône pour voir vos résultats; disponible à compter du 7 juillet pour deux semaines seulement.

À compter du 7 juillet, tu devrais accéder aux résultats sous cette forme.



Résultats des épreuves MEESR			
Code permanent :			
Nom :			
Généré le :			
Code cours	Titre	Résultat final	Indicateur réussite
057416	Applications technologiques et scientifiques	75	Réussite
064426	Mathématique: Technico-sciences	48	Échec



Après t'être connecté une première fois, voir la procédure ci-dessous pour consulter tes notes

Tu t'es branché une première fois au portail de la Commission scolaire des Hauts-Cantons? Tu peux désormais utiliser ton **adresse courriel de la CSHC** et ton **mot de passe** de l'école pour te connecter au portail.

Tes résultats accessibles par Internet à compter du 7 juillet 2017

À compter du **7 juillet 2017**, et ce, pour une période de deux semaines, tu pourras consulter le portail de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à l'adresse <http://portail.cshc.qc.ca> pour connaître tes notes finales aux épreuves ministérielles. Pour ce qui est de tes autres notes, elles te seront transmises par ton école au début juillet.


En aucun temps, un autre élève ne pourra avoir accès à tes notes. Tu recevras également un relevé des apprentissages du Ministère par la poste en juillet.

Tes parents ont aussi accès, via le portail parents, à tes notes finales aux épreuves ministérielles.

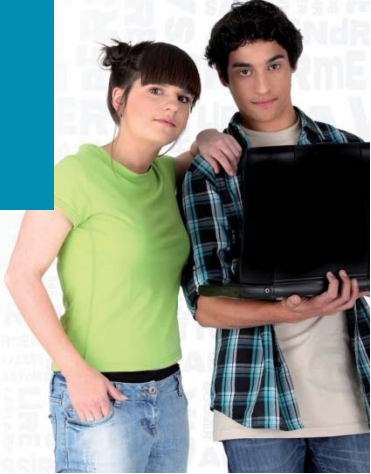
Si toi ou tes parents n'avez pas les renseignements nécessaires pour y accéder, rendez-vous sur la page d'aide du portail à l'adresse <http://portail.cshc.qc.ca>

Si tu as de la difficulté à accéder à tes résultats par Internet ou si tu as besoin de renseignements supplémentaires, communique avec le Ministère au 1 866 747-6626 (ligne sans frais, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30).

Commission scolaire des Hauts-Cantons
308, rue Palmer
East Angus (Québec)
JOB 1R0
Téléphone : (819) 832-4953
Télécopieur : (819) 832-4863



Tes résultats accessibles par Internet à compter du 7 juillet 2017



UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

